

**ANNEXE 1 A LA CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE
PUBLIC DU DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE**

**EXPLOITATION D'UNE RESTAURATION RAPIDE
DU 01/05/2024 AU 29/09/2024
A LA BASE DE LOISIRS DU TARN ET DE LA GARONNE
A SAINT-NICOLAS DE LA GRAVE**

FICHE « PROPOSITION COMMERCIALE »

ORGANISATION ET EXPLOITATION

Le candidat est invité à indiquer :

- les modalités d'exploitation du restaurant (personnel...);
- le type de menus proposés (qualité, variétés) et leurs prix (liste);
- les moyens de communication qu'il compte mettre en œuvre pour promouvoir le service;
- la possibilité d'animations familiales en journée et de type guinguette en soirée.

MONTANT DE LA REDEVANCE

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Le candidat(nom/prénom) s'engage, pour son propre compte, à respecter les termes et conditions de sa proposition commerciale, en toutes circonstances, au regard de l'activité pour laquelle le Département lui consent le droit d'occuper son domaine public.

Date et signature du candidat